

BILAN - ACTIF

SARL A NOUS LA LUNE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/08/24	Valeurs nettes au 31/08/23	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 706	2 650	3 056	115
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	6 725	9 127	-2 402	-26
Autres immobilisations corporelles	81 823	92 668	-10 846	-12
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 750	2 750		
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 320	4 320		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	101 323	111 516	-10 192	-9
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 617	3 908	6 709	172
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	203 772	104 062	99 710	96
Autres (3)	70 520	134 809	-64 289	-48
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	12 502	12 502		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	185 089	155 558	29 532	19
Charges constatées d'avance(3)	19 953	17 989	1 964	11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	502 452	428 827	73 625	17
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	603 775	540 343	63 433	12

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SARL A NOUS LA LUNE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF	Valeurs au 31/08/24	Valeurs au 31/08/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	10 000	10 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	133 642	178 015	-44 374	-25
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	34 780	15 626	19 154	123
SITUATION NETTE	278 421	303 642	-25 220	-8
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPI TAUX PROPRES	278 421	303 642	-25 220	-8
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVI SIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	81 504	116 877	-35 373	-30
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours		549	-549	-100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 150	53 289	6 861	13
Dettes fiscales et sociales	106 462	59 461	47 001	79
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 118		3 118	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	74 121	6 526	67 595	
TOTAL DETTES	325 354	236 701	88 653	37
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	603 775	540 343	63 433	12

(1) Dont à plus d'un an

47 405

(1) Dont à moins d'un an

277 949

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

236 152

(3) Dont emprunts participatifs

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

DocuSigned by:
Carole Cresson
621462C6470F4FC...

SARL A NOUS LA LUNE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024 dont le total est de 603 775,48 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 34 779,81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 16/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

DocuSigned by:
Carole Cresson
621462C6470F4FC...

SARL A NOUS LA LUNE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	4-10 ans
- Matériels et outillages	2-8 ans
- Logiciel	1-5 ans
- Matériels de transport	2-3 ans
- Matériels de bureau	2-3 ans
- Mobilier	4-8 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.